

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Nathalie ARNOULD, Marie CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absent ayant donné procuration :

Jean-François WALSHOFER ayant donné pouvoir à Jean-Philippe BROCHET.

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU.

Date de convocation : 22 mars 2017

N°2017-13 : Périmètre définitif et demande officielle de la création d'une ZAP au Préfet

Par délibération n°69-2013 du 19 novembre 2013, le Maire rappelle que le conseil municipal a souhaité que des études et des discussions sur le projet de création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) soient menées avec la profession agricole en partenariat avec l'AUDC.

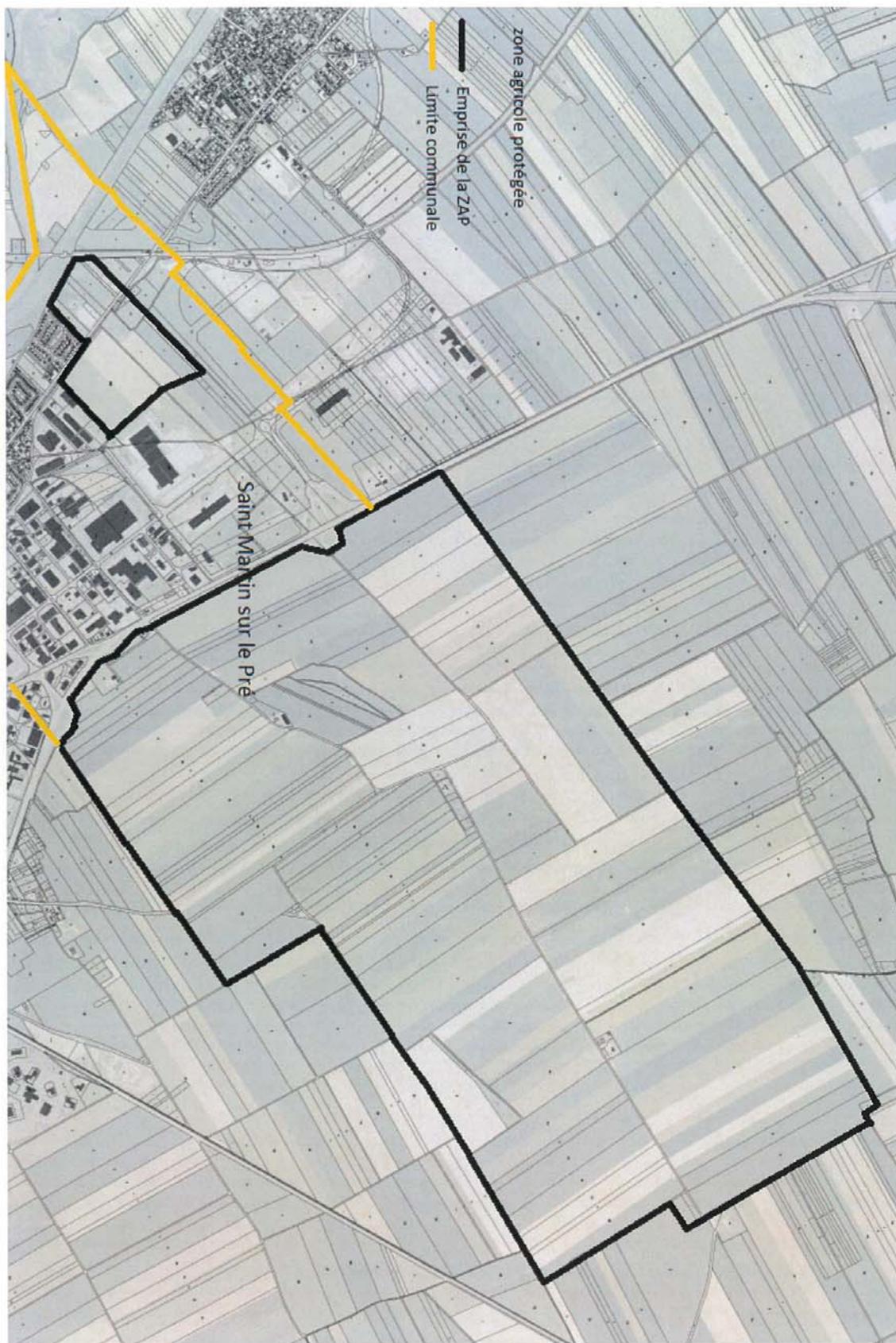
Cette première phase est arrivée à son terme.

Le périmètre définitif de la Zone Agricole Protégée a été réalisé (Cf. au document annexé à la présente délibération).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve le périmètre définitif de la Zone Agricole Protégée présenté,

Demande officiellement au Préfet d'engager la procédure de création d'une ZAP.



Questions diverses.

- **Information sur une proposition de jardin en partage à Saint Martin sur le Pré,**
- **Information sur l'élaboration du nouveau Saint Martinais.**

Séance levée à 18 heures 50.

Prochain conseil prévu le mercredi 12 avril 2017 à 20 heures.